

**SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION
DES EAUX DE LA LYS**

DELIBERATION



Suite à la convocation en date du 26 octobre 2018.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 14 décembre 2018.
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 26 décembre 2018.

Étaient présents :

Mmes Haverlant, Goube, Massart, MM. Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cauche, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 24-18

DECIDE

- d'autoriser son Président à signer la convention de vente d'eau à la CALL selon le modèle annexé à la présente délibération.

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 11 JAN. 2019

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX